



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 23 février 2017 à 20 heures 00 minutes
à la mairie

Présents :

Mme BEZELGA Monique, M. BOUCHET Roland, M. DESOUCHE Dominique, Mme DORAT Sandrine, Mme GREGOIRE Anne-Marie, M. GREMILLON Maurice, M. MAYORAL Jean-Pierre, Mme PEAUD Pascale, M. ROGEON Dany, M. TEISSIER Freddy

Procuration(s) :

Mme DEBELLE Muriel donne pouvoir à M. BOUCHET Roland

Absent(s) :

M. MONTOUX François

Excusé(s) :

M. BARRAULT Serge, Mme DEBELLE Muriel, Mme DION Nathalie

Secrétaire de séance : Mme BEZELGA Monique

Président de séance : M. BOUCHET Roland

Approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2017.

2017-009 TARIFS DES PHOTOCOPIES FAITES AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve les tarifs ci-dessous proposés :

ASSOCIATIONS
L'unité

TARIF ACTUEL
0,05 €

PROPOSITION
0,10 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire :
 - o donne lecture d'un courrier émanant de Monsieur le Directeur Général des services de la Région Nouvelle-Aquitaine relatif à la demande de subvention FEADER pour la construction du salon de coiffure.
 - o informe l'assemblée que Madame Sandrine DORAT a établi un dossier de demande de subvention d'investissement à transmettre à tous les présidents des Associations à compter de 2017 afin de formaliser toutes les dossiers.
 - o présente un état des prévisions budgétaires établi par Madame la Directrice du Centre de Loisirs pour les camps jeunes (6 à 12 ans) pour cet été.
 - o informe l'assemblée que le cabinet en charge de l'élaboration du P.L.U.I. présentera sa mission à tous les élus le vendredi 20 mars 2017 à 18 h 30 à la Passerelle.
 - o fait part de la visite de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vienne le 03 mai 2017 au matin, afin de se rendre sur place voir les travaux du mur de Danlot et les problèmes de circulation des poids lourds, puis rencontrer les élus de la commune.
 - o indique qu'il reste pour le moment deux couples en liste pour la reprise du commerce et propose une rencontre avec les élus.
 - o demande aux conseillers municipaux de bien vouloir remettre le plus rapidement possible en mairie leurs demandes de travaux ou autres à prévoir au budget 2017.
 - o informe qu'étant donné que peu de communes sont concernées par l'achat de panneaux signalétiques d'information électroniques, la Communauté de Communes des Vallées du Clain ne peut prendre en

charge cette consultation. La commune de Fleuré ayant fait cette démarche se propose de faire venir l'entreprise retenue pour présentation aux élus des autres communes.

- o indique qu'il a procédé à la réception définitive des travaux de construction de la 5^{ème} classe.

Fait à ASLONNES
Le Maire,
Roland BOUCHET

